

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 5 AOÛT 2019

Session régulière du conseil, sous la présidence de madame Sylvie Lapointe, mairesse, tenue le 5 août 2019 à 19h30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Mario Gendron, conseiller du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Monsieur Michel Mercier, conseiller du district 6

Absence(s)

Madame Louise Gosselin, conseillère du district 1

Sont également présents, monsieur Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et madame Françoise Ruel, technicienne à la direction et au greffe.

- A) Présences et ouverture de la séance du 5 août 2019 par madame Sylvie Lapointe, mairesse.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 5 août 2019.**
- C) Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 8 juillet 2019.**
- D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 30 juillet 2019.**
- E) Période de questions.**
- F) Correspondance.**
- G) Autres sujets - Activités de proximité.**
 - 1) Appel d'offres de services professionnels pour la vérification externe, nomination d'un comité de sélection.
 - 2) Arpenteurs-Géomètres Mercier Meunier inc., paiement d'honoraires professionnels, rue O'Neil.
 - 3) Implantation des services municipaux, Le Boisé de Cookshire (phases III et IV), décompte progressif n° 4.
 - 4) Raymond Chabot Grant Thornton, paiement d'honoraires professionnels pour la compilation des années 2017 et 2018.
 - 5) Gonflable.ca inc., facture pour l'organisation des plaisirs d'hiver 2017.
 - 6) Service des loisirs, embauche d'un concierge, monsieur Alain Carrier.
 - 7) Lachance Communication, Expo Cookshire 2019, demande de partenariat.
 - 8) Meunerie Sawyerville, projet de modification de zonage.

- 9) Dérogation mineure 2019-07-09-D, madame Stéphanie Boisvert (200, rue St-Laurent, secteur Cookshire).
- 10) Bouclage des rues des Mélèzes et St-Laurent, enregistrement d'une servitude de passage d'une conduite d'aqueduc, autorisation de signature.
- 11) Service des travaux publics, achat et financement de deux camionnettes.
- 12) Ferme Jaquet inc., Soirée de visite des installations en production laitière le 6 septembre 2019 et Édition 2019 des Portes ouvertes sur les fermes du Québec de l'Union des producteurs agricoles (UPA) le 8 septembre 2019, autorisation en vertu du *Règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques* et demande de partenariat.
- 13) Ministère des Transports du Québec (MTQ), offre de compensation pour les opérations de déneigement de la saison hivernale 2018-2019.
- 14) Plantations BL Christmas Trees, possibilité d'achat de l'immeuble au 5, rue de la Station, secteur Sawyerville, demande d'exemption de taxes.
- 15) Ressources humaines, mesures disciplinaires, employé numéro 37.
- 16) Adoption de la programmation des travaux présentés dans le cadre du Programme de la taxe fédérale d'accise sur l'essence 2014-2018 (TECQ).
- 17) Plan de développement de la zone agricole de la MRC du Haut-Saint-François, invitation au souper-conférence *La Tablee du PDZA du Haut-Saint-François*.

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

- 1) Travaux de modification au système de protection incendie du site de Palettes Perron, secteur Johnville, acceptation d'une offre de service.

I) Propositions des membres du conseil.

J) Avis de motion.

K) Étude et adoption de règlements.

- 1) *Règlement 256-2019 décrétant des travaux de réfection des trottoirs des rues Craig Nord et Craig Sud, secteur Cookshire, d'aménagement de la rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite au 220, rue Principale Est, secteur Cookshire, d'asphaltage de la rue Principale Nord, des chemins Flanders et Bédard, secteur Sawyerville, d'aménagement d'une halte routière, secteur Johnville, et l'affectation de la somme de 306 000 \$ des soldes disponibles du Règlement 193-2014 pour l'installation d'instrumentation, de télémétrie et d'accessoires d'aqueduc et d'égout et du Règlement 207-2015 pour la réfection des services municipaux sur la rue Castonguay en vue de financer une dépense de 306 000 \$.*

L) Comptes du mois.

M) Varia.

N) Période de questions.

O) Ajournement ou clôture de la séance.

A) Présences et ouverture de la séance du 5 août 2019 par madame Sylvie Lapointe, mairesse.

La mairesse Sylvie Lapointe préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte à 19h30.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 5 août 2019.

Résolution 2019-08-6990

Les membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour de la séance régulière du 5 août 2019 et renonçant à sa lecture, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte cet ordre du jour tel que remis à chaque membre du conseil préalablement à la séance conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 8 juillet 2019.

Résolution 2019-08-6991

Les membres du conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière du 8 juillet 2019 et renonçant à sa lecture, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte ce procès-verbal tel que remis à chaque membre du conseil préalablement à la séance conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 30 juillet 2019.

Considérant la dernière réunion de travail le 2 juillet 2019 et les vacances prévues de diverses ressources internes, la réunion de travail du 30 juillet 2019 fût annulée.

E) Période de questions.

Aucune.

F) Correspondance.

Résolution 2019-08-6992

Fédérale

1. Marie-Claude Bibeau, députée de Compton-Stanstead et ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire – Information sur le Fonds pour les infrastructures alimentaires locales;

2. Environnement et Changement climatique Canada - Publication des données relatives au Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées;
3. SADC – Rapport annuel 2018-2019;

Provinciale

4. MAMH - Informations concernant la prise du décret du gouvernement du Québec instituant une zone d'intervention spéciale (ZIS); / Campagne de sensibilisation à l'économie d'eau potable; / Zones inondables, information sur la zone d'intervention spéciale (ZIS); / Projet de décret concernant la déclaration d'une zone d'intervention spéciale des zones inondables;
5. MDDELCC - Mise à jour du Guide sur le plomb dans l'eau potable et rappels;
6. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation - Programme Jardins Solidarité;
7. Ministère de la Sécurité publique - Semaine de la prévention des incendies 2019 du 6 au 12 octobre;
8. Ministère des Relations internationales et de la Francophonie - Appel de candidatures, Prix Hector-Fabre 2019;
9. Régie des alcools, des courses et des jeux - Demande de permis d'alcool, Café-bistro Le Grégoire, 285, rue Pope;

Municipale

10. MMQ – Communiqué sur un règlement en préparation sur les clapets antiretour;

Scolaire

11. (aucune);

Associations

12. Rues Principales – Colloque annuel, 2 octobre 2019 à Québec;

Offres de service

13. (aucune).

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu que la correspondance soit versée aux archives municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G) Autres sujets - Activités de proximité.

- 1) Appel d'offres de services professionnels pour la vérification externe, nomination d'un comité de sélection.

Résolution 2019-08-6993

CONSIDÉRANT l'article 573.1.0.1.1 de la *Loi sur les cités et villes*

concernant l'adjudication d'un contrat relatif à la fourniture de services professionnels;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de services professionnels pour la vérification externe;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton nomme les personnes suivantes comme membres du comité de sélection au processus de nomination du fournisseur de services professionnels pour la vérification externe, soit :

- Andrée Gagnon, trésorière;
- René Roy, technicien à la direction et au greffe;
- Françoise Ruel, technicienne à la direction et au greffe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Arpenteurs-Géomètres Mercier Meunier inc., paiement d'honoraires professionnels, rue O'Neil.

Résolution 2019-08-6994

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement de 804,83 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Mercier Meunier, arpenteurs-géomètres, concernant la rue O'Neil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Implantation des services municipaux, Le Boisé de Cookshire (phases III et IV), décompte progressif n° 4.

Résolution 2019-08-6995

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement d'un montant de 85 989,80 \$ (incluant les taxes) à l'entrepreneur Construction Groupe Prévost inc., concernant l'implantation des services municipaux, Boisé de Cookshire (phases III et IV), selon le décompte progressif n° 4 préparé par monsieur Pierre Grondin, ingénieur pour EXP, en date du 19 juillet 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT), paiement d'honoraires professionnels pour la compilation des années 2017 et 2018 de Loisirs Cookshire.

Reporté à la prochaine séance.

- 5) Gonflable.ca inc., facture pour l'organisation des plaisirs d'hiver 2017.

Résolution 2019-08-6996

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu :

D'autoriser le paiement de 230,00 \$ (taxes incluses) pour la facture de Gonflable.ca inc. concernant l'organisation des plaisirs d'hiver 2017, secteur Cookshire;

DE déduire ce montant de l'aide financière de 3 000 \$ octroyée pour l'année 2019 à Loisirs Cookshire inc. aux termes de la résolution R-2019-03-6841.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Service des loisirs, embauche d'un concierge, monsieur Alain Carrier.

Résolution 2019-08-6997

CONSIDÉRANT les recommandations de la directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs pour l'engagement d'un concierge occasionnel pour un surplus de travail en conciergerie;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu de retenir les services de monsieur Alain Carrier rétroactivement au 13 juillet 2019, afin d'occuper un poste de concierge occasionnel selon la convention collective en vigueur (salaire majoré de 11 % pour les avantages sociaux).

Le conseiller Michel Mercier déclare son intérêt et s'abstient de toute discussion et de vote à ce sujet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Lachance Communication, Expo Cookshire 2019, demande de partenariat.

Résolution 2019-08-6998

CONSIDÉRANT la commandite octroyée à Expo Cookshire pour son édition 2019, d'une valeur de 4 400 \$ selon les termes de la résolution 2019-06-6938;

CONSIDÉRANT la demande de partenariat de Lachance Communication datée du 21 mai 2019 pour l'organisation de l'édition 2019 de l'Expo Cookshire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu d'accorder une commandite de 995 \$ (taxes applicables en sus) à Lachance Communication pour l'organisation de l'édition 2019 de l'Expo Cookshire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Meunerie Sawyerville, projet de modification de zonage.

Résolution 2019-08-6999

CONSIDÉRANT que messieurs Charles et Yves Bolduc, promoteurs pour la Meunerie Sawyerville située au 110, rue de la Meunerie, secteur Cookshire, ont déposé une demande de modification du zonage pour la construction d'un garage pour l'entretien et la réparation de camions;

CONSIDÉRANT que la zone concernée est majoritairement occupée à des fins résidentielles;

CONSIDÉRANT que les activités reliées à cette demande sont incompatibles à l'usage résidentiel de cette zone;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a recommandé le refus de cette demande de modification du zonage lors de la séance tenue le 11 juin 2019;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu que la municipalité refuse la demande de modification du zonage telle que déposée par les promoteurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Dérogation mineure 2019-07-09-D, madame Stéphanie Boisvert (200, rue St-Laurent, secteur Cookshire).

Résolution 2019-08-7000

CONSIDÉRANT que madame Stéphanie Boisvert, propriétaire de l'immeuble situé au 200, rue St-Laurent, secteur Cookshire, dans la zone résidentielle RE-32 (lot 4 487 371), désire obtenir une dérogation pour le mur en porte-à-faux situé à 7,65 mètres de la marge avant alors que le règlement exige 8 mètres;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a donné un avis positif à la dérogation 2019-07-09-D de madame Stéphanie Boisvert à une séance tenue le 9 juillet 2019;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure de madame Stéphanie Boisvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) Bouclage des rues des Mélèzes et St-Laurent, enregistrement d'une servitude de passage d'une conduite d'aqueduc, autorisation de signature.

Résolution 2019-08-7001

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'autoriser la mairesse et le directeur général / secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité, l'acte notarié concernant une servitude de droit de passage d'une conduite d'aqueduc entre les rues des Mélèzes et St-Laurent.

Cet acte notarié est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 11) Service des travaux publics, achat et financement de deux camionnettes.

Résolution 2019-08-7002

CONSIDÉRANT que des demandes de soumissions sur invitation ont été faites pour l'achat de deux camionnettes 2019;

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

Soumissionnaires	Montant (taxes incluses)
F. R. Dallaire inc.	100 862,86 \$
Ronald Thibault Chevrolet Cadillac Buick GMC Ltée	100 596,00 \$

CONSIDÉRANT que la municipalité désire financer cet achat;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu :

QUE la municipalité procède à l'achat de deux camionnettes 2019 tel que proposé par Ronald Thibault Chevrolet Cadillac Buick GMC Ltée au montant de 100 596,00 \$ (taxes incluses), pour une dépense nette de 91 857,56 \$, conformément à sa soumission ouverte le 5 août 2019 et aux documents d'appel d'offres;

QUE la municipalité accepte l'offre de financement de Crédit municipal & manufacturier REXCAP inc. sous la formule de financement à un taux fixe annuel de 3,98 % pour une période de 96 mois (8 ans);

QUE monsieur René Lavigne, surintendant aux travaux publics, ou en son absence monsieur Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier, soit autorisé à signer tout document relatif à cet achat et son financement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 12) Ferme Jaquet inc., Soirée de visite des installations en production laitière le 6 septembre 2019 et Édition 2019 des Portes ouvertes sur les fermes du Québec de l'Union des producteurs agricoles (UPA) le 8 septembre 2019, autorisation en vertu du *Règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques* et demande de partenariat.

Résolution 2019-08-7003

CONSIDÉRANT que la Ferme Jaquet inc. organisera une soirée de visite de leurs installations en production laitière le 6 septembre 2019 au 15, route 251, secteur Johnville, en conformité avec le *Règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques*;

CONSIDÉRANT que la Ferme Jaquet inc. recevra la 17^e édition de la journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec de l'Union des producteurs agricoles (UPA) le 8 septembre 2019 au 15, route 251, secteur Johnville, en conformité avec le *Règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques*;

CONSIDÉRANT leur demande d'avoir de la signalisation pour assurer la sécurité dans le secteur lors de ces deux journées;

CONSIDÉRANT que la Ferme Jaquet inc. accueillera bon nombre de visiteurs sur le territoire de la Ville de Cookshire-Eaton pour ces activités qui promeuvent la diversité des productions agricoles québécoises;

CONSIDÉRANT leur demande de partenariat pour les activités des 6 et 8 septembre 2019, telle que précisée dans leur lettre datée du 23 juillet 2019;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu :

QUE la municipalité autorise, selon les dispositions de l'article 27 du *Règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques*, l'organisation de la Ferme Jaquet inc., au 15, route 251, secteur Johnville, d'une soirée de visite des installations en production laitière le 6 septembre 2019 et des Portes ouvertes sur les fermes du Québec de l'Union des producteurs agricoles le 8 septembre 2019, telles que précisées dans la demande datée du 23 juillet 2019;

QUE le conseil autorise le surintendant aux travaux publics à faire l'installation d'une signalisation adéquate sur la route 251 durant la durée de ces activités les 6 et 8 septembre 2019, en collaboration avec le MTQ;

QUE la municipalité accorde une aide financière à la Ferme Jaquet inc. au montant de 250,00 \$ pour la tenue de ces activités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 13) Ministère des Transports du Québec (MTQ), offre de compensation pour les opérations de déneigement de la saison hivernale 2018-2019.

Résolution 2019-08-7004

CONSIDÉRANT le contrat numéro 9007-18-4574 intervenu entre la Ville de Cookshire-Eaton et le ministère des Transports du Québec pour le déneigement et le déglacage de la saison hivernale 2018-2019;

CONSIDÉRANT que les dépenses relatives au contrat, demandant de fournir un service selon les exigences du Ministère, ont été plus coûteuses en matériel et en main d'œuvre suite aux nombreuses précipitations de neige et de verglas;

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton a demandé, par sa résolution 2019-04-6875, au Ministère de bonifier le contrat de déneigement;

CONSIDÉRANT l'offre de compensation du Ministère au montant de 12 364,80 \$ datée du 26 juillet 2019;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'accepter l'offre de compensation du ministère des Transports du Québec au montant de 12 364,80 \$ datée du 26 juillet 2019 et d'autoriser le directeur général / secrétaire trésorier à la signer.

Cette offre de compensation est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 14) Plantations BL Christmas Trees, possibilité d'achat de l'immeuble au 5, rue de la Station, secteur Sawyerville, demande d'exemption de taxes.

Ce projet d'achat étant annulé, la demande n'est pas considérée.

- 15) Ressources humaines, mesures disciplinaires, employé numéro 37.

Résolution 2019-08-7006

CONSIDÉRANT que l'employé numéro 37 a falsifié ses déclarations de temps;

CONSIDÉRANT que ces fausses déclarations vont à l'encontre des règles édictées par la *Convention collective des employées et employés de la Ville de Cookshire-Eaton* en vigueur et aux *Règles de conduite et d'éthique applicables aux employés de la Ville de Cookshire-Eaton*;

CONSIDÉRANT que le comportement de ce salarié constitue une faute grave telle qu'élaborée dans la lettre datée du 24 juillet 2019 qui lui a été adressée;

CONSIDÉRANT les recommandations du surintendant aux travaux publics et du directeur général / secrétaire-trésorier de suspendre sans solde cet employé pour une durée d'un mois;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu de suspendre pour un mois sans solde l'employé numéro 37;

QUE la présente résolution et la lettre d'avis à l'employé datée du 24 juillet 2019 soit transmise au Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Cookshire-Eaton-CSN afin d'aviser formellement l'employé et son représentant qu'à la prochaine récurrence de l'employé, le congédiement s'appliquera automatiquement;

Cette lettre d'avis est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 16) Adoption de la programmation des travaux présentés dans le cadre du Programme de la taxe fédérale d'accise sur l'essence 2014-2018 (TECQ).

Résolution 2019-08-7007

ATTENDU QUE :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

- la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 17) Plan de développement de la Zone agricole de la MRC du Haut-Saint-François, invitation au souper-conférence *La Tablee du PDZA du Haut-Saint-François*.

Résolution 2019-08-7008

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'accepter l'invitation du Plan de développement de la Zone agricole (PDZA) de la MRC du Haut-Saint-François au souper-conférence *La Tablee du PDZA du Haut-Saint-François* le 29 septembre 2019 à la salle Guy-Veilleux de Cookshire-Eaton.

La mairesse Sylvie Lapointe, le conseiller Marcel Charpentier et le conseiller Michel Mercier représenteront la municipalité lors de cette activité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

- 1) Travaux de modification au système de protection incendie du site de Palettes Perron, secteur Johnville, acceptation d'une offre de service.

Résolution 2019-08-7009

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'accepter l'offre de service de Protection incendie Viking inc. datée du 11 juillet 2019 pour un montant de 5 340,00 \$ (taxes applicables en sus) concernant les travaux de modification au système de protection incendie du site de Palettes Perron, secteur Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

I) Propositions des membres du conseil.

Aucune.

J) Avis de motion.

Aucun.

K) Étude et adoption de règlements.

- 1) *Règlement 256-2019 décrétant des travaux de réfection des trottoirs des rues Craig Nord et Craig Sud, secteur Cookshire, d'aménagement de la rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite au 220, rue Principale Est, secteur Cookshire, d'asphaltage de la rue Principale Nord, des chemins Flanders et Bédard, secteur Sawyerville, et de l'aménagement d'une halte routière, secteur Johnville, et l'affectation de la somme de 306 000 \$ des soldes disponibles du Règlement 193-2014 pour l'installation d'instrumentation, de télémétrie et d'accessoires d'aqueduc et d'égout et du Règlement 207-2015 pour la réfection des services municipaux sur la rue Castonguay en vue de financer une dépense de 306 000 \$.*

Résolution 2019-08-7010

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'adopter le *Règlement numéro 256-2019 décrétant des travaux de réfection des trottoirs des rues Craig Nord et Craig Sud, secteur Cookshire, d'aménagement de la rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite au 220, rue Principale Est, secteur Cookshire, d'asphaltage dans le secteur Sawyerville et d'aménagement d'une halte routière, secteur Johnville, et l'affectation de la somme de 306 000 \$ des soldes disponibles du Règlement 193-2014 pour l'installation d'instrumentation, de télémétrie et d'accessoires d'aqueduc et d'égout et du Règlement 207-2015 pour la réfection des services municipaux sur la rue Castonguay en vue de financer une dépense de 306 000 \$.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L) Comptes du mois.

Résolution 2019-08-7011

Compte salaires

169 203,82 \$

Compte général

201900863 (I)

MARTIN DODIER

680,69 \$

201900921 (I)	FRANCIS MARLEAU	1 575,12 \$
201900922 (I)	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE	1 079,40 \$
201900937 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	12 163,80 \$
201900938 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	29 607,20 \$
201900939 (I)	REVENU QUÉBEC	649,36 \$
201900940 (I)	BÂTIRENTE	10 382,04 \$
201900941 (I)	FONDACTION	5 092,49 \$
201900942 (I)	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	651,08 \$
201900943 (I)	Desjardins sécurité financière	2 646,42 \$
201900944 (I)	SYNDICAT DES POMPIERS VOLONTAIRES	497,84 \$
201900951 (I)	MÉLANIE ST-PIERRE	1 795,05 \$
201900952 (I)	HYDRO QUÉBEC	5 824,35 \$
201900953 (I)	GESTION GILLES GENEST	2 514,65 \$
201900954 (I)	BELL CANADA	650,40 \$
201900955 (I)	THE RECORD	113,83 \$
201900956 (I)	SCIES À CHAÎNE CLAUDE CARRIER INC.	2 419,15 \$
201900957 (I)	GRAVIERE BOUCHARD INC.	88 239,47 \$
201900959 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	3 336,30 \$
201900960 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC COOKSHIRE	531,23 \$
201900961 (I)	ÉPICERIE JOHNVILLE ENR.	2 136,60 \$
201900962 (I)	CREATIONS JADE	705,42 \$
201900963 (I)	EXCAVATION NORMAND BOUCHARD INC.	450,70 \$
201900964 (I)	MEUNERIE SAWYERVILLE INC.	234,55 \$
201900965 (I)	TRANSPORT JEAN-LUC CLÉMENT INC.	16 346,59 \$
201900966 (I)	CHERBOURG SANITAIRE ET EMBALLAGE	704,88 \$
201900967 (I)	PAGENET DU CANADA INC.	25,12 \$
201900968 (I)	CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE	265,96 \$
201900969 (I)	ATELIER FORTIN ET FILS INC.	66,81 \$
201900970 (I)	EASTERN TOWNSHIPS SCHOOL BOARD	70,48 \$
201900971 (I)	CONSTRUCTION DJL INC.	6 830,09 \$
201900972 (I)	PLOMBERIE COTE & FRERE INC.	4 298,25 \$
201900973 (I)	LES BÉTONS L.BAROLET INC.	1 528,88 \$
201900974 (I)	HYDRAULIQUE CT	1 456,64 \$
201900975 (I)	9219-1527 QUÉBEC INC.	221,33 \$
201900976 (I)	PREVIMED INC.	108,64 \$
201900977 (I)	LA CARTOUCHERIE	425,35 \$
201900978 (I)	GROUPE DEZIEL INC.	684,88 \$
201900979 (I)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	2 647,24 \$
201900980 (I)	CMP MAYER INC.	615,69 \$
201900981 (I)	CARREFOUR PLUS L.S.D.	1 307,94 \$
201900982 (I)	VAL ESTRIE SHERBROOKE	363,51 \$
201900983 (I)	ACSIQ	931,29 \$
201900984 (I)	SLIC	389,77 \$
201900985 (I)	LES PRODUITS DE CIMENT SHERBROOKE	2 352,39 \$
201900986 (I)	JONATHAN PARÉ	17,28 \$
201900987 (I)	DUMAS ET FILS PIÈCES D'AUTOS	218,46 \$
201900988 (I)	LE GROUPE ADE ESTRIE INC.	10 987,30 \$
201900989 (I)	TARDIF DIESEL INC.	488,77 \$
201900990 (I)	DIST. J.M. BERGERON INC.	405,45 \$
201900991 (I)	AMANDA-JOE PLANTATIONS	3 552,73 \$
201900992 (I)	SHER LENN INC.	48,51 \$
201900993 (I)	DEBOSELAGE EXPERT ASCOT	4 369,05 \$
201900994 (I)	DISTRIBUTION ROYAL NET ENR.	1 119,29 \$
201900995 (I)	GENERAL BEARING SERVICE INC.	125,58 \$
201900996 (I)	RÉGIE INTERMUNICIPALE EAST ANGUS	138,14 \$
201900997 (I)	SERRURIER HARMER	367,27 \$
201900998 (I)	TOURBE CONCEPT	10 462,73 \$
201900999 (I)	CÂBLE-AXION DIGITEL INC.	340,96 \$
201901000 (I)	GARAGE JB LAROCHE INC.	790,60 \$
201901001 (I)	FERME BOURDON & FILS INC.	543,26 \$
201901002 (I)	EMRN	242,00 \$
201901003 (I)	ENTREPRISE LTCA INC.	339,18 \$
201901004 (I)	LES PNEUS ROBERT BERNARD	40,82 \$
201901005 (I)	LES ENTREPRISES YVON BLAIS	208,37 \$
201901006 (I)	L'ENTREPOT DU TRAVAILLEUR	224,73 \$
201901007 (I)	DICOM EXPRESS INC.	40,07 \$

201901008 (I)	SHRED-IT INTERNATIONNALE ULC	143,11 \$
201901009 (I)	PIÈCES D'AUTOS ANGUS	664,30 \$
201901010 (I)	FORTIN SECURITE MEDIC INC.	513,28 \$
201901011 (I)	COMMUNICATION PLUS	1 132,45 \$
201901012 (I)	CENTRE 24-JUIN - ACCES COMPETENCES	11 832,00 \$
201901013 (I)	PIERRE CHOUINARD & FILS	8 806,82 \$
201901014 (I)	CHIFFONS IDÉALS	288,87 \$
201901015 (I)	FORM-EVAL INC.	310,43 \$
201901016 (I)	TURCO-SHANK CONSTRUCTION	409,89 \$
201901017 (I)	LONGUS ESTRIE	2 997,63 \$
201901018 (I)	TECH-NIC RESEAU CONSEIL ENR.	207,19 \$
201901019 (I)	FERME REFERJEAN ENR.	172,46 \$
201901020 (I)	CJS ELECTRIQUE INC.	5 969,79 \$
201901021 (I)	VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CAN. INC.	219,20 \$
201901022 (I)	CLARKE ET FILS LTÉE	102,40 \$
201901023 (I)	ISOTECH INSTRUMENTATION INC.	346,90 \$
201901024 (I)	TREVI SHERBROOKE	304,61 \$
201901025 (I)	LES PRODUCTIONS DE L'INCONNU DANS	1 724,63 \$
201901026 (I)	PARE TANGUAY NOTAIRES INC.	818,33 \$
201901027 (I)	ÉLECTRO-CONCEPT P.B.L. INC.	683,76 \$
201901028 (I)	LA TRIBUNE LTÉE	99,00 \$
201901029 (I)	SUBWAY COOKSHIRE	74,58 \$
201901030 (I)	LE PROHON	489,79 \$
201901031 (I)	CENTRE D'EXTINCTEUR SL	413,92 \$
201901032 (I)	LES POMPES R. FONTAINE	6 820,70 \$
201901033 (I)	ÉQUIPEMENTS LOURDS PAPINEAU INC.	469,17 \$
201901034 (I)	REAL HUOT INC.	5 948,15 \$
201901035 (I)	CENTRE DE RENOVATION G. DOYON INC.	4 050,54 \$
201901036 (I)	WURTH CANADA LIMITÉE	133,93 \$
201901037 (I)	EMANUELLE LALIBERTE-DAIGLE	191,39 \$
201901038 (I)	LES ENTREPRISES PASSION VERT ENR.	132,22 \$
201901039 (I)	GIVESCO	259,38 \$
201901040 (I)	TRANSPORT & EXCAVATION JOCELYN	791,89 \$
201901041 (I)	CHEM ACTION INC.	2 778,95 \$
201901042 (I)	VALORIS - RÉGIE HSF ET SHERBROOKE	5 515,76 \$
201901043 (I)	ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC.	2 170,71 \$
201901044 (I)	MACPEK INC.	4 632,91 \$
201901045 (I)	DISTRIBUTION PRAXAIR	2 053,26 \$
201901046 (I)	STRONGCO	247,34 \$
201901047 (I)	LUC DESLONGCHAMPS	273,12 \$
201901048 (I)	THIBAUT CHEVROLET CADILLAC	699,66 \$
201901049 (I)	9072-5326 QUÉBEC INC.	34,54 \$
201901050 (I)	CENTRE DE L'AUTO ROTHNEY INC.	200,57 \$
201901051 (I)	LES CARRIÈRES DE ST-DOMINIQUE LTÉE	57,49 \$
201901052 (I)	CONSTRUCTION GROUPE PRÉVOST INC.	1 983,32 \$
201901053 (I)	MESSER CANADA INC., 15687	46,87 \$
201901054 (I)	HYDRO-QUEBEC / REVENUS AUTRES	2 848,51 \$
201901055 (I)	LES ENTREPRISES SERVICE CLASSIQUE	4 621,99 \$
201901056 (I)	AUDIOBEC	504,67 \$
201901057 (I)	CHEMTRADE CHEMICALS CANADA LTD	5 614,86 \$
201901058 (I)	MACHINERIE C. & H. INC.	188,40 \$
201901059 (I)	MATÉRIAUX PREVOST	4 378,29 \$
201901060 (I)	GÉNÉRATRICE DRUMMOND	1 826,19 \$
201901061 (I)	CENTRE L CRAIG-1863-4725 QUEBEC INC	402,32 \$
201901062 (I)	DÉTECTION DE FUITES PGS INC.	1 034,78 \$
201901063 (I)	L'EXCELLENCE AGRICOLE DE COATICOOK	3 314,37 \$
201901064 (I)	LOCATION COOKSHIRE INC.	3 530,59 \$
201901065 (I)	RESSORTS CHARLAND (SHERB.) INC.	389,22 \$
201901066 (I)	SERVICES CONSEIL ARH INC.	1 451,50 \$
201901067 (I)	FORMATION SAVIE INC.	6 967,48 \$
201901068 (I)	MÉGABURO INC.	1 126,65 \$
201901069 (I)	PRE FAIR IMRICO LTEE	7 243,43 \$
201901070 (I)	LE PRO DE LA NIVELEUSE	860,07 \$
201901071 (I)	SIGNEL SERVICES INC.	1 371,42 \$
201901072 (I)	CHAUFFAGE VINCENT AUDET	290,26 \$
201901073 (I)	LES COMMUNICATIONS JN-PIERRE PATRY	827,81 \$

201901074 (I)	L'ENTREPOT DE LA CUISINE	271,11 \$
201901075 (I)	LOISIRS COOKSHIRE	2 149,75 \$
201901076 (I)	CARREFOUR PLUS L.S.D.	1 411,64 \$
201901077 (I)	SYLVIE LAPOINTE	1 198,62 \$
201901078 (I)	Visa Desjardins	2 263,01 \$
201901079 (I)	LE BOISÉ DE COOKSHIRE INC.	19 671,00 \$
201901080 (I)	DODIER MARTIN	650,00 \$
201901081 (I)	CNESST	603,48 \$
201901082 (I)	CONSTRUCTION GROUPE PRÉVOST INC.	100 975,93 \$
201901083 (I)	MINISTRE DES FINANCES	238,00 \$
201901084 (I)	ME JULIE ROBERGE,NOTAIRE	800,00 \$
201901085 (I)	MONTY SYLVESTRE S.E.N.C.	916,31 \$
201901086 (I)	ANDRÉ G.MATHIEU	10 157,34 \$
201901087 (I)	ECCE TERRA, A.-G. SENCRL	2 049,60 \$
201901088 (I)	FRANÇOIS PROULX	307,20 \$
201901089 (I)	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	86,23 \$
201901090 (I)	MONTMINY TRICIA	245,39 \$
201901091 (I)	LEONIE VALLIERES	159,79 \$
201901092 (I)	ROC DE L'ESTRIE	57,49 \$
201901093 (I)	PERRON ANNIK, TURCOTTE GHYSLAIN	60,00 \$
201901094 (I)	ANICK FREDETTE	303,36 \$
201901096 (I)	STATION SERVICE Y.P.G. INC.	1 254,10 \$
201901097 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	16 934,65 \$
201901098 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	39 795,15 \$
201901099 (I)	Andrée Gagnon	129,43 \$
201901100 (I)	CENTRAL MAINE & QUEBEC RAILWAY CAN.	3 720,00 \$
201901101 (I)	FRANÇOIS PROULX	355,84 \$
201901102 (I)	SPA DE L'ESTRIE	1 453,58 \$
201901103 (I)	FINANCIÈRE MANUVIE	15 406,55 \$
201901104 (I)	CATHY TURCOTTE	74,12 \$
201901105 (I)	LOISIRS DE JOHNVILLE INC	3 000,00 \$
201901108 (I)	JONATHAN SYLVESTER	325,76 \$
201901110 (I)	RÈJEAN CHENARD	200,00 \$
201901111 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	14 790,10 \$
201901112 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	34 716,42 \$
201901113 (I)	BÂTIRENTE	9 389,01 \$
201901114 (I)	FONDACTION	4 612,45 \$
201901115 (I)	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	651,08 \$
201901116 (I)	Desjardins sécurité financière	2 628,69 \$
201901117 (I)	SYNDICAT DES POMPIERS VOLONTAIRES	527,88 \$
201901118 (I)	REVENU QUÉBEC	790,52 \$
201901119 (I)	CAROLINE LAPOINTE	100,00 \$

Total : 673 130,02 \$

Grand total : 842 333,84 \$

Liste des chèques annulés

201900923	AGENCE DU REVENU DU CANADA	12 163,80 \$
201900924	MINISTÈRE DU REVENU	29 607,20 \$
201900925	REVENU QUÉBEC	395,26 \$
201900926	BÂTIRENTE	5 163,44 \$
201900927	FONDACTION	2 514,35 \$
201900928	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	325,54 \$
201900929	Desjardins sécurité financière	1 329,49 \$
201900930	Desjardins sécurité financière	1 329,49 \$
201900931	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	325,54 \$
201900932	FONDACTION	2 514,35 \$
201900933	BÂTIRENTE	5 163,44 \$
201900934	REVENU QUÉBEC	395,26 \$
201900935	MINISTÈRE DU REVENU	29 607,20 \$
201900936	AGENCE DU REVENU DU CANADA	12 163,80 \$
201900945	MÉLANIE ST-PIERRE	524,43 \$
201900946	MÉLANIE ST-PIERRE	561,32 \$
201900947	MÉLANIE ST-PIERRE	709,30 \$

201900948	MÉLANIE ST-PIERRE	709,30 \$
201900949	MÉLANIE ST-PIERRE	561,32 \$
201900950	MÉLANIE ST-PIERRE	524,43 \$
201900958	STATION SERVICE Y.P.G. INC.	1 840,57 \$
201901095	STATION SERVICE Y.P.G. INC.	1 840,57 \$

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M) Varia.

- 1) La mairesse Sylvie Lapointe invite les conseillers au souper pour le 100^e anniversaire de l'église de Johnville de la paroisse Notre-Dame-de-l'Unité le 8 septembre 2019. La mairesse Sylvie Lapointe et le conseiller Mario Gendron représenteront la municipalité.

N) Période de questions.

- 1) Mme Irène Dubé demande des précisions sur la localisation de l'aménagement d'une halte routière dans le secteur Johnville prévu au règlement 256-2019 adopté à la présente séance. Le conseiller Marcel Charpentier répond à sa question.
- 2) Mme Irène Dubé demande les développements récents de l'organisme Cookshire-Eaton Innovation. Le conseiller Mario Gendron précise leur mandat, dont la recherche de projets de développement, la recherche de subventions, l'offre de visibilité des entreprises et la vente de terrains municipaux. Le directeur général / secrétaire-trésorier précise les ventes récentes.
- 3) M. Rémi Gagné demande que des travaux de réfection du chemin Drouin soient effectués. Le directeur général / secrétaire-trésorier verra au suivi auprès des services techniques.
- 4) Le conseiller Michel Mercier informe que le corridor scolaire du secteur Cookshire a été nettoyé. Aussi, il demande le suivi des aménagements à la cuisine de la salle Guy-Veilleux (plaque du four, air climatisé) qu'il considère important de régulariser rapidement. Le directeur général / secrétaire-trésorier verra au suivi auprès des services de loisirs.

O) Ajournement ou clôture de la séance.

Résolution 2019-08-7012

Proposé par le conseiller Roger Thibault appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que la séance soit levée à 19h57.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sylvie Lapointe
Mairesse

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier